



La Confédération Générale du Travail

**« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »**

Le Courrier

du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N° 1385 du 24 AOUT 2011

Sommaire

	<u>Pages</u>
1. Agenda	2
2. Infos brèves	2
3. Elections du 20 octobre 2011 : Profession de foi pour le C.T. Ministériel	3-6
4. Radioscopie du réseau des voies navigables	
- Note aux organisations	7-8
- 4 pages fédéral	9-12
5. Pouvoir d'achat des pensions : Rien ne va plus ! Agissons !	13-14
6. Interview de Bernard THIBAULT dans Le Monde du 23 juillet	15-16

Bulletin hebdomadaire de liaison, de documentation et d'information syndicale de la Fédération Nationale CGT de l'Équipement et de l'Environnement –
Siège social : 263, rue de Paris - Case 543 – 93515 MONTREUIL CEDEX – Imprimé dans nos locaux – Téléphone : 01.48.18.82.81 – Télécopie : 01.48.51.62.50 –
E-mail : fd.equipement@cgt.fr - Site Internet : www.equipement.cgt.fr - Directeur de publication : J.M. RECH – abonnement annuel : 5,34 €,
plus numéros spéciaux : 8,23 € - CPPAP : 0714 S 06937. ISSN 1277-6459



AGENDA

Lundi 18 juillet 2011 :

O.S./Cabinet sur avenir du R.S.T.

Mardi 19 juillet 2011 :

OS/MEDDTL sur fusion des B administratifs

Mercredi 24 août 2011 :

Secrétariat Fédéral

Lundi 25 juillet 2011 :

Groupe de pilotage de la S.N.D.D.

Mardi 30 août 2011 :

Audience du C.C.A.S. au cabinet du MEDDTL

Mercredi 31 août 2011 :

Secrétariat Fédéral

Mardi 6 septembre 2011 :

Groupe d'échanges du MEDDTL,
en attente de l'ordre du jour

Mardi 6 septembre 2011 :

Bureau de la C.M.F.P. du MEDDTL

Mardi 6 septembre 2011 :

Bureau de l'U.G.F.F.

Mardi 6 et Mercredi 7 septembre 2011 :

Commission Exécutive Fédérale

Mercredi 7 septembre 2011 :

Date limite de dépôt des candidatures pour les élections
du 20 octobre

Mardi 13 septembre 2011 :

Commission Exécutive de l'U.G.F.F.

Mercredi 14 septembre 2011 :

Secrétariat Fédéral

Elections du 20 octobre 2011 :

Consulter l'ensemble des documents de l'administration
ainsi que ceux de la C.G.T. sur le site : www.equipement@cgt.fr

Dans « Dossiers à la Une » - rubrique :
« 20 octobre 2011 : Elections générales »



INFOS BREVES

	<p align="center">HEBERGEMENT D'URGENCE L'écran de fumée pour masquer les « laissés pour compte »</p>
<p align="center">Les récentes déclarations du secrétaire d'Etat Benoît Apparu quant à la transformation de 4500 places d'hôtels en logements ne peuvent masquer le désengagement de l'Etat des politiques d'hébergement d'urgence et ses conséquences humaines et sociales désastreuses.</p> <p>Les coupes budgétaires à l'encontre du Samu Social de Paris et la démission de son président Xavier Emmanuelli, qui ont fait la une de l'actualité, en sont l'illustration frappante et révèlent l'ampleur de la crise. Elles font suite à la décision du gouvernement au mois de mai d'une réduction de 3,3 % des moyens alloués au secteur de l'hébergement. Elles sont le résultat accablant de la volonté dogmatique du gouvernement de réduire l'intervention publique, y compris pour le domaine social.</p> <p>La C.G.T. dénonce cette réduction des crédits de l'Etat. La réforme de la politique de l'hébergement d'accueil, directement inspirée d'expériences anglo-saxonnes, qui visent à privilégier l'accès au logement des personnes sans domicile, sans passer par la case de l'hébergement d'urgence jugé coûteux par le Gouvernement, est un échec absolu.</p>	

suite sur : www.cgt.fr

la
cggt
équipement
environnement

ELECTION



Comité Technique Ministériel

du MEDDTL

20 octobre 2011



Donnons du sens à nos missions

CGT et FSU

ENSEMBLE

*pour un Service Public
garant des solidarités
et du progrès social*



Je vote CGT-FSU !

POURQUOI UNE LISTE COMMUNE CGT - FSU ?

La CGT et la FSU constatent leur accord sur la gravité de la situation

et la nécessité de développer l'action unitaire pour un Service Public technique de l'État, de qualité, avec une forte présence territoriale. Nos combats et nos valeurs sont pour l'essentiel vraiment très proches, voire identiques. Pour que s'affirme fortement une expression majoritaire d'un syndicalisme de transformation sociale, unitaire et rassemblé, **CGT** et **FSU** ont décidé de présenter une candidature commune à l'élection pour le Comité Technique Ministériel (CTM) le 20 octobre 2011.

Le Comité Technique Ministériel : Un nouveau cadre de concertation sociale au Ministère

Un nouveau Comité technique du MEDDTL remplacera l'ancien CTPM. Il est issu de la loi du 5 juillet 2010, publiée deux ans après la signature de l'accord sur le dialogue social dans la fonction publique qui a été signé par 6 organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires, CFDT, UNSA, CGC) représentant plus de 75 % des voix dans les élections professionnelles.

Le Comité Technique Ministériel examinera toute question concernant l'ensemble des services du ministère et ses établissements publics sous tutelle.

Il se prononce également sur toute réforme statutaire des corps du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL).

CE QUI CHANGE :

- Tous les syndicats régulièrement constitués peuvent présenter des candidats aux élections sur listes mais seuls ceux qui auront obtenu au moins un siège, seront considérés représentatifs.
- Auparavant, le CTPM comptait autant de représentants de l'administration que de représentants du personnel. Souvent, les avis partagés (50 pour / 50 contre) laissaient plein pouvoir au ministre pour décider. Désormais, le CTM n'est plus paritaire et l'administration ne pourra plus passer outre l'avis unanime des représentants du personnel.
- La loi développe aussi la négociation à tous les niveaux de la fonction publique. Seuls seront valides les accords signés par les syndicats représentant ensemble 50 % des suffrages aux élections professionnelles. Dans ces conditions, la possibilité d'aboutir à des accords valides est une véritable évolution, porteuse de plus de démocratie sociale.

A L'OPPOSÉ DE LA POLITIQUE MENÉE PAR LE GOUVERNEMENT, **CGT ET FSU SE PRONONCENT POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉTAT, GARANT DES SOLIDARITÉS, DE L'ÉGALITÉ DE TOUS LES CITOYENS ET DU PROGRÈS SOCIAL.**

Le service public subit des attaques d'une gravité extrême. Le R de « Réforme » devient synonyme de Régression, de Recul pour les missions, pour les personnels mais aussi pour les usagers.

Au nom de la Révision Générale des Politiques Publiques, au-delà de la casse des services, des personnels, des compétences techniques :

- L'abandon de l'Ingénierie publique et de l'assistance technique alors même que les collectivités sont demandeuses.
- La tentative de transfert des services navigation à l'EPIC VNF, la privatisation des Routes Nationales (RN),...
- La réflexion engagée sur le Réseau Scientifique et Technique dans un but de dilution des compétences et de mutualisation conduisant à des suppressions de postes.

UN SEUL BUT À TOUT ÇA :

Le profit de quelques multinationales au détriment du prix payé par l'utilisateur. Parmi les prochains projets à combattre, l'instruction des permis de construire, l'examen du permis de conduire...

Un seul constat, après la « décentralisation » et le transfert aux Collectivités, l'Etat disparaît peu à peu des territoires et, par là même, disparaît la notion de péréquation entre les territoires riches ou pauvres.

CGT et FSU veulent

Un service public de l'Etat au plus près des usagers, ancré dans tous les territoires, au service des populations, des collectivités territoriales et de l'intérêt général. **Un service public respectueux de l'avis des agents, des usagers et des citoyens, garant de l'égalité de tous, des solidarités sociales, comme de la protection de l'environnement.**

Tel sera le sens des positions

CGT et FSU au CTM.

POUR LA CGT ET LA FSU, IL FAUT REDONNER DU SENS À NOS MISSIONS



La profonde déstabilisation du service public par le « tout marché », les vagues successives de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et de Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (RéATE), font de la compétition et de la concurrence les clefs de voûte du management des hommes et des femmes, comme des budgets.

Cette politique a abouti à la déstructuration des services, à la destruction des emplois du ministère.

CGT et FSU DENONCENT

Le plan RH 2013 accélère ce mouvement. Année après année, ces suppressions d'emplois, de missions et de crédits publics, à coup de critères de gestion technocratiques, se révèlent incompatibles avec le développement social, économique et environnemental, y compris avec la réalisation concrète des engagements du Gouvernement, notamment des Grenelle Environnement et Mer. Aujourd'hui, c'est l'unique stratégie ministérielle pilotée par Bercy.

Au CT Ministériel, vos représentants CGT et FSU œuvreront pour un grand ministère technique, fort d'une ingénierie publique que l'Etat doit se réapproprier, avec des compétences adaptées aux missions historiques et/ou nouvelles découlant des Grenelles. La vie ne s'arrête pas aux chefs lieux de région, nous voulons une ligne hiérarchique et technique intégrant les services départementaux et leurs implantations territoriales.

Pour l'exercice des missions, il faut un recrutement à la hauteur des enjeux.

*POUVOIR D'ACHAT, SALAIRES,
CONDITIONS ET TEMPS DE TRAVAIL,
REVALORISATION CATÉGORIELLE, ...*

CGT et FSU ENSEMBLE

Notre pouvoir d'achat est en chute libre. La pression du chômage avec officiellement près de 10 % de salariés privés d'emploi et celle de millions de travailleurs pauvres et précaires sont cyniquement utilisées par les champions du CAC 40 pour culpabiliser les agents publics dans la défense de leurs rémunérations statutaires. La politique des salaires de la Fonction publique consiste à financer toute amélioration par des suppressions d'emplois, à distribuer des primes toujours plus individualisées et variables, pour cacher la misère de l'immense majorité des traitements indiciaires et la lenteur des avancements de carrières.

Nous revendiquons clairement une revalorisation du point d'indice, un salaire minimum à 1700 euros, la reconstruction des grilles statutaires de rémunération en reconnaissant les qualifications et les compétences, comme les progressions de carrières tout au long de la vie professionnelle. Un plan de recrutement de fonctionnaires et ouvriers d'état doit être mis en place immédiatement

Les primes à la tête du client, la non reconnaissance des qualifications, les blocages de carrières, l'écart entre le dernier salaire et le niveau des pensions, les charges excessives de travail, la généralisation du travail avec horaire atypique, les horaires à la pointeuse, les heures supplémentaires non payées, cela suffit !

Une véritable écoute de l'encadrement pour l'élaboration des décisions : CGT et FSU s'opposent fermement à un management uniquement vertical et descendant.

**La CGT et la FSU revendiquent pour tous,
des conditions de travail dignes
et respectueuses de l'être humain.**



CGT et FSU contre la PFR

La défense du statut général des fonctionnaires, comme des statuts particuliers, ne relèvent pas, pour nous, d'une démarche « corporatiste ».

Au Conseil Supérieur de la Fonction Publique, dans les CTP, ainsi que dans les CAP, CCP ou CAD les élu(e)s CGT et FSU agissent en parfaite cohérence. Pas de double langage entre la signature d'accords nationaux (sur les fusions de corps, les rémunérations, les primes...) et le comportement dans les instances locales. La défense de l'intérêt des personnels, des droits, individuels et collectifs, de tous les agents, la reconquête des missions de service public, là sont nos repères !

Nous n'entendons pas jouer « les uns contre les autres », dans des négociations secrètes où tel ou tel corps serait privilégié au détriment de tel autre. Les droits des personnels contractuels font également partie intégrante de nos préoccupations.

NOS AXES D'ACTIONS

Lutter contre la loi dite de « mobilité », la pression à la baisse des effectifs, la réduction permanente des missions publiques, le chantage et l'individualisation, armes concrètes du management imposé d'en haut !

Gagner des droits nouveaux, faire évoluer les statuts dès lors qu'il s'agit d'élargir les possibilités de progression professionnelle des personnels, avec le double souci du respect de l'égalité et de la reconnaissance des qualifications !

C'est l'objectif commun CGT et FSU



Elections



COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

Le 20 octobre, je vote

CGT et FSU présentent une équipe commune, de militants issus de tous les services du MEEDDTL, unie et rassemblée pour faire face aux attaques et défendre le service public, notre richesse commune.

- | | | |
|--|---|--|
|  1 Jean Marie RECH
DIR Nord |  11 Marie-Hélène THOMAS
DIR Centre-Est |  21 Julie LEFRANCOIS
ONEMA Sarthe |
|  2 Simon LERY
DREAL Pays de la Loire |  12 Philippe GARCIA
CETE Normandie-Centre |  22 Patricia CERISAY
Administration centrale |
|  3 Didier LASSAUZAY
DDT 51 |  13 Daniel GASCARD
Agence de l'Eau RM&C - Lyon |  23 Gaétan SILENE
DRIEA / DiRIF |
|  4 Willy GARING
DDT 25 |  14 Maurice BARLA
DDT 18 |  24 Pierre THOMAS
IGN |
|  5 Charles BREUIL
DDTM 33 |  15 Didier PACOT
DDT 89 |  25 Didier HEGOT
Service navigation de la Seine |
|  6 Francis COMBROUZE
Administration centrale |  16 Catherine CHOLTUS
DIRM SA Aquitaine |  26 Laurence RETHORE
DREAL Haute-Normandie |
|  7 Nicolas MAYER
DDTM - DML 33 |  17 Norbert BOLIS
DGAC |  27 Yann GUIHENEUF
DIRM NAMO Bretagne |
|  8 Hervé VULLION
DRIEA Ile-de-France |  18 Emmanuel CELHAY
Météo-France |  28 Camille PUJOL
DDTM 14 |
|  9 Nicolas BAILLE
IFSTTAR |  19 Christophe LEONARDI
ONCFS Corse |  29 Clotilde SAGOT
Parc national des Ecrins |
|  10 Didier HOREAU
DDT 53 |  20 Bruno VIDAL
CETU |  30 Hervé REMY
DDTM 85 |





FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Montreuil, le 25 juillet 2011

Aux Secrétaires généraux des UF des Services navigation
Aux Secrétaires généraux des Syndicats nationaux

Chers camarades,

Vous avez ci-joint le 4 pages fédéral qui fait le point sur le dossier de la réforme de la voie d'eau avec la présentation des éléments du contexte, les positions et propositions que la CGT a porté sur toute la période de mobilisation et négociation de la réforme et qui va falloir faire vivre ensemble dans les services pour engager les négociations à venir :

- La répartition des emplois entre droit public et droit privé (cartographie des emplois à négocier en septembre avec la ministre) : La CGT ne lâchera rien sur l'exigence de recrutement sur des postes d'emplois publics notamment sur les postes vacants actuels.
- Le projet de loi et ses décrets d'application : La CGT ne laissera pas remettre en cause les engagements du protocole signé le 24 juin (pas de transfert du domaine public fluvial, pas de mobilité géographique imposée, maintien du service actif et des prestations sociales, maintien des garanties de rémunération et primes et des déroulements de carrières, organisation de travail visant à l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance des qualifications et le besoin de formation,...).
- La mise en place des instances de consultation des personnels régies par les textes de la Fonction publique (Comité technique, CHSCT, CLAS).
- Une gestion de proximité au plus près des personnels : déroulement de carrière, promotion, paie, mutation,...
- Veiller aux intérêts collectif des agents de l'actuel VNF (accord d'entreprise, prestations sociales et culturelles du CE) et perspective de choix pour opter pour un statut de droit public.

La Fédération vous appelle à prendre les dispositions nécessaires pour sa diffusion auprès de tous les personnels et à l'organisation d'AG, HMI pour débattre et faire remonter les réactions et attentes des personnels notamment sur la question des missions, des effectifs, des moyens actuels et des besoins de recrutement sur les postes vacants.

La négociation de la cartographie des emplois au sein de la future Agence doit se faire sur la base des contenus revendicatifs en terme d'effectifs existants, des besoins de recrutements et en regard des plans de charges et organisations de travail à venir.

La Fédération a besoin que chaque UF fasse remonter les informations pour évaluer les emplois nécessaires pour l'élaboration de la cartographie :

- L'état des effectifs par catégories et missions au 31/12/2010
- Evolution des effectifs au 31/12/2011
- Cible 2012.

Ces informations sont indispensables pour la négociation qui aura lieu mi-septembre.

Ce 4 pages doit également servir comme base d'expression de la CGT en vue des prochaines élections du 20 octobre.

Enfin, cette expression de la CGT nous responsabilise tous, militants et sympathisants de la CGT pour avancer sur nos revendications.

La Direction fédérale.

Radioscopie du réseau de voies navigables : Ce que la CGT veut pour le service public de la voie d'eau

Présentation / contexte

1. **Grenelle de l'environnement**
 - 1.1. La relance de la voie d'eau.
 - 1.2. Le domaine public fluvial reste propriété de l'Etat.
 - 1.3. La décentralisation du réseau secondaire.
2. **Plan de modernisation de la voie d'eau**
 - 2.1. Plan de charge des opérations d'investissements/ mise en sécurité des ouvrages et des équipements.
 - 2.2. Performances et qualité de service (Contrat de performances Etat /EPA).

**La CGT est un acteur incontournable.
Poursuivons l'action !
Emparez-vous de ces questions et
débattons ensemble.**



Ce que nous voulons : Besoin d'un service public de la voie d'eau

La mobilisation des personnels a permis d'enterrer le projet de transfert du domaine public fluvial à l'EPIC VNF, il reste propriété de l'Etat. Aucune fermeture de la voie d'eau. La CGT est contre la décentralisation du réseau secondaire aux collectivités pour préserver et garantir un maillage cohérent interbassins.

Engagement de 840 Millions € d'investissements d'ici 2013 pour moderniser et développer l'ensemble du réseau et sa mise en sécurité : il faudra veiller à la programmation des budgets + AFITF (Agence d'investissement) dans chaque loi de finances. Le contrat de performances Etat/EPA (Agence nationale des voies navigables) devra traduire concrètement les plans de charges : les missions d'ingénierie de travaux et de leur contrôle.

La CGT ne partage pas et s'oppose à la logique entrepreneuriale qui donne à l'EPA les coudées franches pour externaliser, privatiser un certains nombres de missions à travers la possibilité de création de filiales ou de prendre des participations dans des sociétés ou organismes pour réaliser des opérations d'aménagement connexe ou complémentaire à ses missions. La CGT dénonce la mise en œuvre des contrats de partenariats public/privé (PPP) en cours de négociation sur la reconstruction des 52 barrages manuels ainsi que pour la création de microcentrales hydroélectriques ; pas plus que la CGT n'accepte l'option choisie par le Gouvernement de financer le canal Seine Nord Europe par le recours à un PPP de plus 4 milliards ; cela constitue une perte de la maîtrise publique sur les investissements de long terme pour ouvrir la porte aux groupes privés dans le cadre de rendement financier et de rentabilité de haut niveau pour les actionnaires. C'est l'utilisateur et les salariés qui paieront la note avec la disparition des emplois publics en matière d'entretien et de maintenance de ces infrastructures et équipements. C'est l'enjeu des missions du service public de la voie d'eau.

Présentation / contexte

**Ce que nous voulons :
Besoin d'un service public
de la voie d'eau**

3. Les missions des services navigation

3.1. Missions régaliennes :
Stratégie politique de l'eau, police de l'eau & littorales, police de navigation, Conseil et expertise, lutte contre les pollutions, signalisation et avis à la batellerie, gestion du Domaine Public Fluvial (maintenance immobilière, maison éclusière).

3.2. Ingénierie fluviale : Dragage, étude maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre des projets, et ingénierie d'exploitation et de maintenance.

3.3. Maintenance et exploitation :
Plan de charge de la politique d'exploitation et de maintenance. **Missions associées :** la gestion hydraulique, politique et environnement (DREAL, DDTM).

3.4. Gestion de l'eau :
Gestion des crues et des étiages, transfert interbassins.

3.5. Développement de la voie d'eau :
suivi du trafic marchandises et voyageurs, développement du transport multimodal et promotion du tourisme fluvial.

3.6. Missions support / transverses :
GRH, administration de données, comptabilité publique, commande publique, affaires juridiques, informatique et communication, moyens généraux, contrôle de gestion.

Besoin d'une politique forte et intégrée et avec des missions unifiées sur tout le territoire ce qui suppose un renforcement des capacités du service public d'expertises, de contrôle et d'intervention. La gestion des logements et des bâtiments administratifs doit se faire sous le contrôle des commissions locales d'attribution et de gestion.

Besoin d'une ingénierie publique forte afin de garantir la maîtrise publique du développement et de l'usage de la voie d'eau. Besoin de restaurer des équipes d'ingénierie de projet et de maintenance / exploitation en appui du CETMEF et du réseau scientifique et technique (RST).

Exigence d'un renforcement et de recrutement prioritaire pour l'exploitation et la maintenance du réseau.

Besoin d'une visibilité de l'organisation de la gestion hydraulique en cohérence avec les politiques publiques du ministère sur les territoires.

Engagement pour organiser le report modal de la route vers la voie d'eau avec l'objectif de passer de 14 à 25 % de part modale des transports alternatifs à l'horizon 2020 (fer –fluvial – maritime). Besoin de soutien aux investissements pour l'acquisition de navires neuf pour répondre à l'insuffisance de « cales Freyssinet ».

Exigence d'une gestion de proximité des personnels et de la paie ainsi que le renforcement des fonctions supports.



Débattons ensemble.



.....

.....

.....

.....

.....

Présentation / contexte

5. Clarification des emplois de droit public et de droit privé

5.1. Effectifs : pyramide des âges des SN et de VNF, prévisions de départs en retraite

5.2. GPEC : situation des postes vacants/recrutement fonctionnaires, OPA, contractuels, recrutement 2011, PLF 2012

5.3. Moins 271 ETP RGPP et RH 2011-2013

5.4. Besoins de formation, et de reconnaissance des qualifications

5.5. Garanties de rémunérations, régime indemnitaire (notamment PTETE et prime de métier) et de la protection sociale



www.equipement.cgt.fr

Ce que nous voulons : Besoin d'un service public de la voie d'eau

La CGT est opposée au recrutement de droit privé pour lesquels l'administration n'a apporté aucune réponse sur leur nécessité. La CGT n'acceptera pas de nouveaux emplois de droit privé pour pallier l'insuffisance de recrutements publics.

La CGT exige des recrutements immédiats dans toutes les catégories sur l'ensemble des postes vacants actuels.

La CGT s'oppose à la réduction des effectifs au motif de la logique comptable RGPP : **affaiblir le service public est un contre sens aux objectifs affichés pour la relance de la voie d'eau.**

Exigence de moyens supplémentaires pour la mise en œuvre des missions et couvrir la réponse aux besoins : d'ingénierie, d'exploitation, de maintenance et de sécurité, restauration et renforcement des organisations de travail pour un service public de qualité.

Ouverture dès 2011 du dossier catégoriel. Engagements de formation en perspective de reconnaissance des qualifications.

La CGT est déterminée à ce que les engagements pris dans le protocole d'accord signé le 24 juin 2011 ne soient pas remis en cause.

**Poursuivons l'action !
Engageons la bataille des
recrutements sur les postes
vacants**

Revendiquons ensemble :

La CGT a besoin de votre implication et de votre mobilisation pour engager des négociations à venir.

Nous comptons sur vos réactions et celles de vos collègues....



Pouvoir d'achat des pensions : rien ne va plus ! Agiissons !

Les salariés, qu'ils soient actifs ou retraités, sont confrontés au mal vivre et aux restrictions quotidiennes. Ils, elles expriment de plus en plus de mécontentements, de colère et d'indignation devant trop d'injustices et inégalités.

Le pouvoir d'achat des retraités reflète les inégalités subies durant toute leur vie active et les accentuent.

La moyenne des pensions aux environs de 1 200 euros pour les hommes, 900 euros pour les femmes met en évidence tout à la fois la faiblesse des revenus et les inégalités liées au sexe.

Au-delà de la perte du pouvoir d'achat due au faible niveau de salaire de remplacement lors de la liquidation des pensions, la désindexation des pensions sur le salaire depuis la réforme Balladur de 1993 et leur indexation sur les prix, se chiffre aujourd'hui par un retard de plus de 20% par rapport au salaire moyen. Les lois Fillon allongeant la durée de cotisation requises pour une retraite pleine et entière ont encore accentué cette dérive.

Il est inacceptable que, sous prétexte qu'ils représenteront bientôt un tiers de la population, les retraités soient désignés comme un fléau pour notre société. Durant toute leur activité, ils ont contribué à créer des richesses et ont financé les retraites de leurs aînés, il n'y a donc aucune raison qu'ils fassent les frais d'une crise dont ils ne

sont pas plus responsables que les salariés.

Avec la Confédération Européenne des Syndicats, nous refusons le type de gouvernance économique que l'Union européenne veut imposer aux salariés en Europe, et exigeons un changement de cap immédiat.

L'Europe a besoin que son modèle social soit renforcé et non pas attaqué.

Les gouvernements successifs ont voulu faire de l'Europe un espace de concurrence et de compétitivité. La stratégie de Lisbonne avait comme objectif principal de faire de l'Europe l'économie la plus compétitive du monde à l'horizon 2010. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que cette stratégie a échoué, mais la plupart des responsables politiques et experts refusent d'admettre que cet échec s'explique précisément par le fait que les politiques mises en œuvre visaient à dévaloriser le travail au nom de la compétitivité. Il est inacceptable aujourd'hui que les salaires, les pensions et les prestations sociales deviennent les principales variables d'ajustement de l'économie européenne. Les peuples européens n'ont pas besoin d'un pacte de compétitivité, mais d'un pacte de solidarité.

Le niveau des pensions ne pèse pas lourd face à l'avalanche des hausses de prix.

La prise en charge des coûts liés à la perte d'autonomie et l'organisation de l'accès aux services, dont la réforme annoncée à grand fracas pourrait oublier l'essentiel et déboucher sur des dispositions qui pénalisent encore les retraités, l'accès au soins rendu sans

cesse plus difficile avec les désengagements de la Sécurité sociale, la casse des services publics, autant de sujets de préoccupations qui nourriront les prochaines mobilisations à venir.

D'ores et déjà, les Unions Confédérales de Retraités appellent à une journée nationale de manifestation pour le 6 octobre 2011 sur les enjeux du pouvoir d'achat des retraités et de la perte d'autonomie.

La CGT revendique :

- ▶ *Le minimum de retraite porté au niveau du SMIC.*
- ▶ *Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.*
- ▶ *300€ par mois pour tous au titre du rattrapage.*

- ▶ *La pension de réversion à 75% de la retraite initiale.*
- ▶ *Le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de chaque année.*
- ▶ *Le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale.*

Ensemble, exigeons les moyens de vivre longtemps et en bonne santé, une retraite agréable, décente et sans angoisse du lendemain.

Convainquons autour de nous de la nécessité à être très nombreux dans la rue le 6 octobre auprès des députés pour exiger un changement de politique prenant en compte les aspirations des retraités.

POUR DONNER DE L'AVENIR À MA RETRAITE
JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Branche professionnelle d'origine :
Tél. (Facultatif) : Mail :

*Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263 rue de Paris - Case 3-1 - 93515 Montreuil cedex
ou à remettre à un(e) militant(e) CGT de votre connaissance.*

Samedi 23 Juillet 2011

Politique

ENTRETIEN

Bernard Thibault : " La France aussi est dans l'austérité "

Le leader de la CGT appelle, sans illusions, à la mobilisation et juge que le pouvoir piétine la démocratie sociale

Bernard Thibault regrette que l'Europe n'ait " *plus d'objectifs de développement social* " et invite les politiques à " *reprendre le pouvoir aux institutions financières* ", car " *l'Europe est malade* ", et pas seulement sur le plan économique. Le secrétaire général de la CGT confirme l'appel à la mobilisation à la rentrée mais n'attend pas grand-chose de l'intersyndicale du 18 août. Il est possible, dit-il, que le syndicalisme traverse une " *séquence de divisions* "

Que révèle la crise grecque ?

Nous vivons dans un monde dominé par des logiques économiques et financières sur lesquelles de moins en moins de personnes ont de prise. La Grèce est sous les feux de l'actualité mais la Confédération européenne des syndicats l'a constaté à la mi-mai : c'est toute l'Europe qui est malade sur le plan économique, social et politique.

Le sommet de jeudi répond-il aux difficultés européennes ? Une fois de plus, on tente de nous convaincre qu'on a évité le pire... jusqu'à la prochaine secousse naturellement prévisible puisque rien ne change sur le fond. L'Union européenne n'a plus d'objectifs de développement social. Les agences de notation et les banques convoquent les chefs d'Etat en leur fixant leur feuille de route, et l'intérêt des marchés prime sur celui des peuples. Cela ne peut pas durer très longtemps.

Les responsables politiques doivent reprendre le pouvoir aux institutions financières. Ceux qui ne prennent pas la mesure de la situation feront le jeu des partis d'extrême droite. Lesquels

rencontrent un certain succès en Europe en proposant des réponses qui n'en sont pas, en désignant des boucs émissaires - l'immigré de service -, ce qui protège le système à l'origine d'un malaise social grandissant. La France aussi est dans l'austérité ; elle l'a même prônée dans le pacte " euro plus ".

A quoi pensez-vous ? Aux injonctions de la Commission européenne pour 2011-2014. Elles nous permettent de mieux comprendre pourquoi le ministre du travail, Xavier Bertrand, a annoncé précipitamment un nouvel allongement de la durée de cotisation pour les retraites, pourquoi il faut tailler dans les budgets publics et sociaux ou encore instaurer une deuxième journée de travail gratuit pour financer la dépendance. On passerait ainsi du " travailler plus pour gagner plus " au travailler plus mais gratuitement. Ce n'est pas non plus un hasard si le Medef relance sa revendication d'une suppression de la durée légale du travail.

La CGT a proposé une journée d'action à la rentrée sans consulter l'intersyndicale. Pourquoi ? La situation est sérieuse et le mouvement syndical doit être au diapason du mécontentement social, comme le sont tous les syndicats en Europe. Nous avons décidé de le dire publiquement, à nos partenaires syndicaux et plus largement aux salariés. La question du pouvoir d'achat et des salaires va revenir en force à la rentrée. L'emploi ne s'est pas amélioré, l'austérité est programmée.

Notre message est simple : soit on

prend l'initiative d'organiser des actions collectives pour modifier le cours des choses, soit on laisse faire. Si les salariés veulent de vraies alternatives, ils doivent le dire ensemble et le cadre syndical le permet. Ils auraient tort de rester seuls l'arme aux pieds en considérant que le bulletin de vote est l'unique moyen d'expression.

Peut-on échapper au redressement des comptes publics ? Qui a multiplié les aides financières aux entreprises qui coûtent plusieurs dizaines de milliards d'euros sans contreparties, les avantages fiscaux aux plus fortunés tout en justifiant le blocage du smic et contribuant à la baisse des pensions ? C'est le gouvernement !

Le redressement ne passera pas par le recul des droits sociaux mais par une réappropriation publique des moyens de financement et leur orientation sur les investissements productifs, le développement des qualifications et leur juste rémunération. Nous voulons un autre partage des richesses.

Que va donner l'intersyndicale ?

Nous avons bien noté que notre proposition de préparer dès maintenant une mobilisation interprofessionnelle unitaire n'avait pas reçu un accueil d'un enthousiasme débordant. On va continuer de discuter de la situation et faire le point le 18 août. Je crains qu'un désaccord n'apparaisse sur l'opportunité d'en appeler à la mobilisation. Chacun prendra ses responsabilités. Les relations syndicales sont faites de hauts et de

bas. Il est possible que nous traversions une séquence de divisions. Pour nous, il n'est pas question d'accompagner les politiques actuelles sans réagir de manière plus offensive. **Mais, en 2010, il y a eu des mobilisations exceptionnelles, souvent unitaires, mais sans effet...**La loi sur les retraites est passée, c'est vrai. Mais si le président de la République perd l'élection présidentielle, il aura là un des motifs d'explication, quoi qu'il en pense. On ne peut pas piétiner la démocratie sociale à ce point.

La CGT a été un des syndicats les plus actifs contre le FN. Qu'a donné cette action ? Il était normal et évident que nous réagissions fermement : pour la première fois, un parti tente une action en justice contre la CGT pour discrimination politique. Ce n'est pas banal ! J'attends avec impatience les suites, s'il y en a, de cette procédure. Il faut répondre à la démagogie du FN, qui se dit proche des ouvriers sans jamais soutenir une seule de leurs grèves.

L'extrême droite cherche à surfer sur le mécontentement social et sur la déception politique ; elle prétend jouer le jeu de la démocratie et, parvenue à ses fins, applique des politiques contraires aux valeurs historiques du syndicalisme. Aucun progrès social ne se construit sur la discrimination.

Votre action est-elle efficace ? N'oublions pas, même si certains s'y efforcent, ce qui s'est passé en 2010. La France est un des pays européens où la mobilisation sociale a été la plus imposable avec des millions de manifestants. Cela a laissé des traces. De nombreux électeurs se détermineront en 2012 en fonction du bilan et des propositions sur le terrain économique et social.

Pourquoi croyez-vous que le gouvernement a dégainé sa prime indexée sur les dividendes ? Pour essayer de remonter le terrain perdu en matière sociale, avant une rentrée placée sous le signe de l'austérité avec les restrictions budgétaires, les 2 milliards d'économies sur la Sécurité sociale, l'autre journée de solidarité, etc.

Et je ne vois rien du côté du dialogue social avec le patronat qui puisse compenser un tant soit peu cette politique ! La négociation nationale interprofessionnelle nous semble de plus en plus artificielle : il n'y a qu'à voir le sort fait aux jeunes. L'accord du 7 juin ne comporte aucun engagement supplémentaire des entreprises.

Que pensez-vous de l'idée de M. Luca d'interdire les grèves pendant les départs en congés ? Il devrait interdire aussi les licenciements, les restructurations et les mauvaises lois pendant les congés !

Qu'est-ce qui marquerait une rupture avec le sarkozysme ? La manière d'exercer le pouvoir. J'ai tout de suite compris qu'il y aurait un problème récurrent avec le chef de l'Etat dès qu'il a expliqué que c'était un job, autrement dit qu'il avait les pleins pouvoirs. Une élection ne confère pas les pleins pouvoirs. Il faut gouverner autrement, notamment en instaurant d'autres rapports avec les représentants des salariés. Une majorité de gauche peut être plus sensible à cette nécessité. Même si je sais par expérience que les partis de gauche pensent intégrer le point de vue syndical, alors que cela n'a rien d'automatique.

Les élus politiques devraient aussi faire respecter le droit constitutionnel qui protège la liberté syndicale dans les entreprises. Les atteintes à ce droit restent un fléau récurrent.

La CGT va-t-elle donner des consignes de vote pour la présidentielle ? Nous n'avons pas décidé ce que nous ferons. Mais il est peu probable que M. Sarkozy trouve la masse de ses voix parmi nos adhérents.

Irez-vous jusqu'au congrès de Toulouse au printemps 2013 ? Le mandat de la direction confédérale continue jusqu'à cette date. Pour la suite, nous en discuterons en interne le moment venu.

Propos recueillis par Claire Guélaud

Le procès du FN au nom de la " liberté d'expression "

Au mois d'avril, la CGT a exclu de ses rangs Fabien Engelmann, secrétaire du syndicat CGT des agents territoriaux de la mairie de Nilvange (Moselle). En cause : sa candidature sous les couleurs du Front national (FN) aux élections cantonales.

Dans le même temps, son syndicat - qui comptait 26 adhérents ayant soutenu Fabien Engelmann - a été dissous.

Cette décision était l'aboutissement d'une procédure disciplinaire commencée en février, quand le jeune homme de 31 ans avait annoncé sur le site islamophobe Riposte laïque sa candidature sous les couleurs frontistes.

Peu de temps après, le 9 mars, le numéro 1 de la CGT, Bernard Thibault, avait écrit une lettre à " toutes ses organisations " pour rappeler aux responsables que les " principes " et les " valeurs " de la confédération étaient incompatibles avec les thèses du FN visant en particulier le concept de " préférence nationale ".

Au mois d'avril, c'est un argumentaire de dix pages contre " l'imposture sociale " du Front national que la CGT diffusait à ses adhérents. Mais l'" affaire Engelmann " a surtout été l'occasion pour le Front national d'annoncer, par son avocat Gilbert Collard, une action en justice contre la centrale pour " violation des libertés de pensée et d'expression ".

Selon Me Collard, qui soutient lui aussi l'organisation d'extrême droite, cette action en justice se fondera sur les articles 9 et 10 de la Convention européenne des droits de l'homme qui protègent les libertés de pensée et d'expression.

Le Front national veut faire du procès contre la CGT un procès " emblématique " et " montrer " qu'il n'est " ni raciste, ni xénophobe, ni antisémite ", qu'il est un parti " comme les autres ".